

COÛT

Coût de la prise en charge OPCO SANTE : 460 € par module (modulable en fonction des allègements) - Ces prix sont révisibles annuellement.

Dans le cadre des contrats de professionnalisation et des périodes de professionnalisation, le financement de la formation des tuteurs relève des fonds de la professionnalisation (contrat ou période).

Renseignements OPCO SANTE 420 all Henri II de Montmorency 34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 92 07 64 - e-mail : occitanie@opco-sante.fr

Autres financements PPF, CPF...

Contact & renseignements

IFME
2117 chemin du Bachas
30000 Nîmes

Coordination Aurélie MARTIN
Assistante pédagogique Anne MONETA

anne.moneta@ifme.fr
Tél. 04 66 68 99 60

Nous suivre

 ifme.fr

 Ifme Nîmes

 IFME APAFASE



LA FONCTION TUTEUR



FORMATION
CONTINUE



Institut de Formation aux Métiers Educatifs

FORMATION A

LA FONCTION TUTEUR

Formation en conformité avec
la CPNE en date du 1er septembre 2011.

Cette formation s'adresse
à tout tuteur, formateur terrain,
maître d'apprentissage ; pour
l'accompagnement de personnes en
formation initiale ou dans un contrat
en alternance, ou en période de
professionnalisation.

Une formation en trois modules
complémentaires assurée par l'IFME
et le CRFP Croix-Rouge Occitanie.


croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

OBJECTIFS

MODULE 1

TUTEUR DE PROXIMITÉ : LES BASES

Comprendre les enjeux de la formation par alternance ; identifier les besoins de formation du tuteur ; appréhender les étapes du processus d'apprentissage ; préparer l'accueil d'un apprenant ; organiser son accompagnement par des techniques appropriées ; concevoir une évaluation de stage ; transmettre sa pratique à partir de la formalisation qu'il en aura faite.

MODALITES PEDAGOGIQUES

DUREE

40 heures par module

DEROULEMENT DE LA FORMATION

La formation **Tuteurs de Proximité – Les bases** est programmée selon le découpage suivant :

- 2 séquences de 5 journées consécutives
- 1 séquences d'une journée non-consécutives.

Elle comprend **40 heures de formation** organisée en 6 journées de formation :

- 5 journées de 7 heures de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00,
- 1 journée de 5 heures de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30.

Chacun des modules de cette formation est organisé autour de **trois fonctions** :

1. organisation du parcours
2. co-construction des savoirs
3. supervision du parcours de formation

Lieu : à définir

MODE PÉDAGOGIQUE

Les séances alterneront des temps d'apports théoriques sur les concepts clés de la formation en alternance et des temps de mise en pratique extraits de la pratique tutorale.

MODALITES D'EVALUATION

Selon la fonction occupée (de coordination des tuteurs ou de tuteur de proximité), l'institution d'origine et le projet professionnel de chacun, il sera demandé l'élaboration d'une production écrite. Ecrit qui pourra être soit une production individuelle, soit une production collective. Cet écrit, d'environ cinq pages, fera l'objet d'une évaluation formative.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Assiduité à la formation.
- Validation de l'écrit.

JURY D'ÉVALUATION

- Un formateur école.
- Un professionnel ayant une expérience de tutorat.



CONDITIONS D'ACCÈS

Pour accéder à la formation, deux temps :

1. L'examen du dossier d'inscription qui doit faire apparaître :

- un CV détaillé accompagné des pièces justificatives
- la justification des formations antérieures avec contenus détaillés et attestations de formation
- la justification des expériences antérieures
- les demandes éventuelles d'allègement des candidats, avec leur argumentation.

2. L'entretien de positionnement qui est destiné à vérifier le dossier et les pré-requis sur argumentation du candidat et à se prononcer sur les allègements éventuels.